

FOIRE A TOUT

DIMANCHE 22 FEVRIER 2026

Organisée par le club de Twirling Bâton Lesneven

SALLE DE KERMARIA – LE FOLGOËT
07h00 – 16h00

Réservation : tblvidegrenier@gmail.com - 07.81.78.83.00

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. : Mail :

N° carte d'identité :

N° RC professionnel :

Nombre de mètres (table fournie) : x 3,5 €

Nombre de portant (non fourni) : x 2 €

TOTAL : €

Observations :

Règlement à adresser au T.B.L. chez :

T.B. Lesneven – Maison d'accueil - 12 rue de la Marne - 29260 Lesneven

Faute de règlement, aucun emplacement ne sera réservé.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

Par respect au public, il s'engage à exposer jusqu'à 16 heures, heure de clôture.



REGLEMENT

Article 1 : Cette manifestation est ouverte à tout particulier.

Article 2 : L'exposant déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de deux foires par an.

Article 3 : Des tables et chaises sont mises à la disposition des exposants. Les emplacements sont nominatifs : aucune modification ne sera effectuée le jour J.

Article 4 : Seuls les exposants ayant réglé leur emplacement sont autorisés à exposer.

Article 5 : Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité, en cas de vol, casse ou autre préjudice. Le T.B.L. décline toute responsabilité en cas d'incendie, dégradation des marchandises exposées dans l'enceinte et aux abords.

Article 6 : Un service « restauration » (sandwiches, crêpes, boissons chaudes et froides) sera proposé sur place durant toute la manifestation.

Article 7 : L'accueil des exposants aura lieu à partir de 07h00. Passé 09h00, le T.B.L. se réserve le droit de réattribution de l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à un remboursement ou dédommagement.

Le Twirling Bâton Lesneven vous remercie de votre participation, qui permettra de financer les différents déplacements des athlètes aux championnats nationaux.